



Le TriSCOPE

1001 FAÇONS D'AGIR AU QUOTIDIEN

N°12 – AUTOMNE 2024



À LA UNE

*Une usine
pour valoriser
le tout-venant
des déchèteries*

DOSSIER

*Tri des déchets de cuisine :
un geste à la portée de tous*

FOCUS MÉTIER

Agent de déchèterie



Trifyl, c'est quoi ?

C'est un établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il assure ce service pour le compte de 14 intercommunalités adhérentes, chargées de la collecte des déchets et du Département du Tarn.

Son territoire d'action s'étend sur 6700 km² et regroupe 358 communes et 329 000 habitants répartis sur le Tarn, l'Hérault et la Haute-Garonne.

Trifyl c'est près de 300 agents de la fonction publique, 1 usine de tri/ valorisation des déchets (UTVD), 1 bioréacteur, 37 déchèteries, 1 centre de tri, 13 quais de transfert, 8 réseaux de chaleur, 1 plateforme bois-énergie, 1 plateforme de compostage et 1 usine de préparation du tout-venant issu des déchèteries.

SOMMAIRE

À LA UNE

P.3

TRIFYL HORIZON 2030

Une usine pour valoriser le tout-venant des déchèteries

EN LOCAL

P.4-5

DU MINERVOIS AU CAROUX ET CENTRE TARN

Lutte contre les dépôts sauvages

SOR ET AGOUT

Une boutique de seconde main à Dourgne

SIDOBRE, VALS ET PLATEAUX

Lacrouzette se chauffe au bois-énergie

SIPOM DE REVEL

Le Sipom muscle sa collecte des textiles

DOSSIER PRATIQUE

P.6-7

BIODÉCHETS

Tri des déchets de cuisine : un geste à la portée de tous

FOCUS MÉTIER

P.8

AGENT DE DÉCHÈTERIE

Julien Pastor

EN BREF

P.9

MODE DE VIE

P.10

ALIMENTATION

Mangeons mieux, gaspillons moins

JE RÉDUIS

P.11

DÉCHÈTERIE

L'huile alimentaire aussi se valorise

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les textiles ont droit à une seconde vie

TRIFYL HORIZON 2030

Une usine pour valoriser le tout-venant des déchèteries

L'ancien centre de tri de Blaye-les-Mines a été reconverti en usine de tri et de préparation du tout-venant issu des déchèteries. Objectifs : recycler le maximum de matériaux valorisables et préparer le restant pour une valorisation en combustible normé.

Baptisée Blaïa, cette nouvelle installation est le troisième et dernier équipement majeur de Trifyl Horizon 2030. Après le centre de tri de Labruguière, mis en service en janvier 2023 et de l'usine de tri/valorisation des déchets de Labessière-Candeil en août 2023, l'usine de préparation du tout-venant de Blaye-les-Mines vient d'entrer en exploitation. La mise en synergie de ces trois équipements permet de réduire et de valoriser jusqu'à 83% de nos déchets ménagers.

VALORISER PLUTÔT QU'ENFOUIR

En déchèterie, la benne de tout-venant accueille tous les déchets ménagers qui ne possèdent pas de filières de valorisation ou de traitement spécifiques. L'usine de Blaye-les-Mines, en lien avec celle de Labessière-Candeil, permet de valoriser le contenu de ces bennes qui étaient auparavant enfoui.

Les déchets y sont d'abord pré-triés par une pelle-mécanique, avant d'être broyés-déchetés, puis introduits dans un process intégrant plusieurs dispositifs de tri automatisé et manuel. Les métaux non-ferreux, plâtre, DEEE (équipements électriques et électroniques) sont dirigés vers des alvéoles de stockage puis vers leur filière de valorisation. Le pré-CSR est acheminé vers l'usine de tri/valorisation des déchets à Labessière-Candeil pour être transformé en combustible propre à la consommation de chaudières industrielles locales. Les refus (- de 20 %) sont stockés dans les casiers du bioréacteur.



L'usine Blaïa permet de maintenir quinze emplois sur le site de Blaye-les-Mines.

Le site Trifyl de Blaye-les-Mines, qui compte également une déchèterie, une plateforme de compostage et un service administratif, emploie aujourd'hui 25 agents.

25 000 T

**CAPACITÉ DE TRAITEMENT
DE L'USINE DE TRI
ET DE PRÉPARATION
DU TOUT-VENANT**

DU MINERVOIS AU CAROUX ET CENTRE TARN

Lutte contre les dépôts sauvages

Si la densité et la qualité du réseau des déchèteries Trifyl contribuent à réduire fortement les dépôts sauvages sur le territoire, ces actes d'incivilité peuvent persister.

Les dépôts sauvages ont des conséquences néfastes sur notre cadre de vie et l'environnement en général. Les déchets abandonnés sont une source de pollution pour les sols, les rivières et les nappes phréatiques. Ils peuvent aussi constituer un danger pour la faune locale, qui retrouve son habitat naturel dégradé.

Selon l'ADEME, ces dépôts illégaux représentent chaque année 21 kg par habitant et coûtent environ 60 000 € aux collectivités. Selon la loi, un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5^e classe, soit jusqu'à 1500 € d'amende.

Face à la recrudescence des dépôts sauvages sur son territoire, la Communauté de communes Du Minervois au Caroux a souhaité apporter son soutien aux mairies, en menant une campagne de communication sur le sujet en septembre. Pour soutenir les Maires dans l'exercice de leur pouvoir de police, l'intercommunalité a également mis à disposition des communes des piéges photographiques.



La Communauté de communes Centre Tarn a joué la carte de l'humour pour sensibiliser ses habitants.

De son côté, la Communauté de communes Centre Tarn a communiqué sur le sujet de manière humoristique en exposant sur son site internet plusieurs photos de dépôts sauvages, représentées comme des « œuvres » dans un musée des horreurs virtuel...

SOR ET AGOUT

Une boutique de seconde main à Dourgne

L'association Saint-Vincent-de-Paul a ouvert une boutique de vêtements de seconde main.

Depuis le début de l'année, l'association a créé une boutique solidaire. « Le lieu, ouvert au grand public, propose des vêtements, du linge de maison et des articles de puériculture à petits prix. Il va nous permettre de récolter de nouveaux fonds pour aider les familles du territoire en difficulté » explique Chantal Pascal, la Présidente. Cet été, la Communauté de communes Sor et Agout a organisé une

grande collecte fournissant quelque 800 kilos de textiles à ce nouvel acteur de l'économie circulaire.

Horaires d'ouverture :

Les vendredis de semaines impaires de 13h30 à 16h
A partir de février 2025, tous les 1^{ers} samedis du mois de 14h à 17h en plus des vendredis après-midi
18 avenue d'En Calcat - La Mijoule 81110 DOURGNE

SIDOBRE, VALS ET PLATEAUX

Lacrouzette se chauffe au bois-énergie

Début novembre, deux réseaux de chaleur bois-énergie ont été inaugurés sur la commune.



Trifyl a accompagné la commune de Lacrouzette et la Communauté de communes Sidobre, Vals et Plateaux dans l'étude et la construction de deux réseaux de chaleur alimentés par des chaufferies automatiques au bois. Un projet qui promeut une énergie propre, renouvelable et locale pour le chauffage des bâtiments tout en maîtrisant le coût pour les usagers.

Opérationnelle depuis février 2024, une première chaudière alimente un réseau de chaleur qui dessert l'EHPAD, l'école, la crèche, le foyer rural et le gymnase. Le second réseau, en place depuis octobre, alimente en chaleur 48 logements sociaux, la salle des fêtes, et bientôt les ateliers municipaux.

« Plus de 90 % de la chaleur livrée par ces réseaux est produite par de la plaquette forestière 100 % tarnaise. »

Plus de 250 tonnes de CO₂ seront évitées chaque année par la suppression des chaufferies fioul et gaz des bâtiments desservis.

Trifyl a pu assurer les études et la maîtrise d'ouvrage totale du projet grâce au soutien financier de l'Ademe et de la Région Occitanie.

SIPOM DE REVEL

Le Sipom muscle sa collecte des textiles

Son projet a été retenu dans le cadre de l'appel à candidatures Reboost Fashion soutenu par l'éco-organisme Refashion.

Cet appel à expérimentations vise à sortir davantage de textiles des ordures ménagères par la mise en place de nouveaux systèmes de collecte complémentaires à l'existant.

Pour améliorer le geste de tri, le Sipom a prévu d'organiser plusieurs collectes événementielles dans les mairies et entreprises locales et mettre aussi en place de nouveaux points de collecte dans toutes les écoles de son territoire.



En parallèle, un volet communication sera déployé pour encourager les habitants à changer leurs habitudes de consommation (acheter moins ou d'occasion, réparer, donner...). Le syndicat gèrera la collecte et le stockage des textiles et invitera l'opérateur Le Relais et les associations locales à venir récupérer ces vêtements pour leur donner une nouvelle vie (réemploi ou recyclage).

BIODÉCHETS

Tri des déchets de cuisine : un geste à la portée de tous

Tout le monde peut facilement trier chez soi ses biodéchets. Ce nouveau geste a deux vertus : il permet d'alléger la poubelle noire et de valoriser facilement une part importante de nos déchets quotidiens.

En moins d'un an, notre poubelle noire s'est allégée, en moyenne, de 8 kg par habitant de biodéchets, dont 5 kg collectés en sacs orange. Ce résultat encourageant dispose d'une marge de progrès très importante car il reste encore en moyenne près de 50 kg par an et par habitant de déchets de cuisine dans la poubelle noire.

50 KG

**POIDS DES BIODÉCHETS
QUE CHACUN D'ENTRE
NOUS JETTE EN MOYENNE
À LA POUBELLE EN 2024**



C'EST QUOI LES BIODÉCHETS ?

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'œuf, os, marc de café, sachets de thé...

POURQUOI FAUT-IL LES TRIER ?

Depuis 2020, la loi AGECL (anti-gaspillage pour une économie circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour alléger la poubelle noire. Dans ce contexte, le tri des biodéchets est devenu incontournable. Ils sont en effet très facilement valorisables et représentent un quart de la poubelle noire.

COMMENT LES TRIER ?

Il existe deux solutions indépendantes ou complémentaires : le composteur (individuel ou collectif) et/ou la collecte en sacs orange (cf. infographie ci-contre).

COMMENT RÉCUPÉRER UN COMPOSTEUR OU DES SACS ORANGE ?

Le mode de collecte des biodéchets et les modalités de dotation peuvent varier selon les intercommunalités chargées de la collecte des déchets.

+ d'info : auprès de votre mairie, de votre intercommunalité ou sur trifyl.fr/dechets-de-cuisine

Je les valorise avec les sacs orange



Simple et pratique à utiliser, le sac orange accepte tous les déchets de cuisine sans distinction (déchets carnés, de poissons, de fruits de mer...).



Une fois rempli, il doit être bien fermé (double nœud) puis déposé dans le bac /conteneur à côté des autres sacs poubelle.



Une fois collectés, ils sont acheminés dans l'usine de tri/valorisation des déchets (UTVD) à Labessière-Candeil.

À leur arrivée, ils sont séparés des sacs poubelle par tri optique. Leur contenu est préparé pour être méthanisé.



Les biodéchets sont introduits trois semaines dans un méthaniseur dédié. L'action simultanée du brassage et de micro-organismes permet de produire du biogaz qui est capté et injecté dans le réseau de gaz naturel.



La matière restante est mélangée avec des déchets verts issus des déchèterie. Après maturation, on obtient un compost normé destiné à la filière agricole.

Je les valorise avec un composteur



Le composteur doit être installé à l'extérieur, à même la terre. Il accepte les déchets de cuisine et les végétaux.



Il faut appliquer un certain nombre de règles (alterner apports secs et humides, mélanger/aérer régulièrement...).



Au bout de six mois environ, on obtient du compost très utile pour enrichir la terre du jardin.

AGENT DE DÉCHÈTERIE

Julien Pastor

En lien direct avec les usagers, les agents de déchèteries assurent le bon fonctionnement de ces installations de proximité qui accueillent chaque année plus d'un million de visiteurs et près de 100 000 tonnes de matériaux.

Depuis 2022, Julien Pastor est responsable de la déchèterie d'Aigues-Vives dans le Minervois, un équipement qui vient d'être entièrement réaménagé et mis aux normes. « Ma fonction consiste à assurer le bon fonctionnement de la déchèterie, ce qui implique l'accueil du public, la sécurité, la propreté et l'évacuation des différents produits et matériaux » déclare-t-il.

POLYVALENCE ET EXPERTISE

Au quotidien, l'agent de déchèterie oriente les usagers vers les bennes appropriées, assure leur bonne circulation sur le site, fait respecter les consignes de tri, corrige les erreurs de dépôt et gère l'enlèvement et le remplacement des bennes lorsqu'elles sont pleines. Végétaux, gravats, cartons, métaux, équipements électriques et électroniques, huiles, textiles, batteries... La diversité des apports exige une bonne connaissance des filières de tri et des conditions de collecte nécessaires au recyclage ou au traitement de chaque type de déchet.

DISPONIBILITÉ ET PÉDAGOGIE

« Selon la saison, je peux accueillir jusqu'à 100 véhicules par jour sur le site. Les habitués sont assez autonomes, mais la plupart des gens ont besoin d'être guidés. » explique Julien. De même, l'agent peut être amené à prêter main forte à ceux dont le chargement est trop lourd ou volumineux.

Julien Pastor l'affirme : la relation avec le public est au cœur de son métier. « À Aigues-Vives, les usagers sont plutôt sympas et respectueux, mais sur certaines déchèteries, mes collègues sont parfois confrontés à des individus indisciplinés, voire agressifs. Nous devons être capables de nous adapter et de trouver le bon équilibre entre autorité, pédagogie et diplomatie. »

« La relation au public est au cœur de mon métier »

64

**NOMBRE D'AGENTS AFFECTÉS
AU FONCTIONNEMENT
DES 37 DÉCHÈTERIES TRIFYL.**



TRIFYL MONTRÉ EN EXEMPLE AU CONGRÈS MONDIAL DES DÉCHETS



Le Congrès mondial de l'ISWA (International Solid Waste Association), événement mondial le plus important dans le domaine de la gestion des déchets, s'est tenu en septembre en Afrique du sud.

Avec le soutien du Partenariat Français des Déchets et du Ministère des Affaires Étrangères, David Cucullières, Vice-Président de Trifyl et Camille Demazure, délégué à la stratégie, au développement et à l'optimisation ont présenté le projet Trifyl Horizon 2030 qui lui permet de valoriser 83 % des déchets ménagers de son territoire. La délégation a également participé à une table ronde sur le financement du traitement des déchets par les filières à responsabilité élargie des producteurs.

À travers ce type d'événement, Trifyl accompagne les pays à la recherche de solutions respectueuses de l'environnement pour traiter et valoriser les déchets des ménages.

Bonne nouvelle : notre bac jaune se remplit !

Avec l'extension des consignes de tri à tous les emballages, Trifyl a vu une augmentation exceptionnelle des tonnages d'emballages et papiers réceptionnés et préparés dans son centre de tri Brugeria.

Il s'agit d'une très bonne nouvelle pour le recyclage mais

+ 9 KG

AUGMENTATION DU TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS PAR HABITANT DEPUIS 2022

aussi pour le maintien d'un service public compétitif. En effet, ces tonnages supplémentaires constituent des recettes importantes pour Trifyl et son territoire. Une fois triés par catégories, les papiers, cartons, emballages

métalliques et en plastique sont cédés à des repreneurs agréés pour être recyclés. Le produit de leur vente permet de compenser les coûts de fonctionnement et de contenir le coût final pour le contribuable.

VISITES DES INSTALLATIONS DE TRIFYL : POUR MIEUX COMPRENDRE LE DEVENIR DE NOS DÉCHETS



En 2024, Trifyl a organisé plus de 170 visites de ses équipements et accueilli près de 4500 personnes. L'usine de tri/valorisation des déchets à Labessière-Candeil et le centre de tri à Labruguière sont ouverts aux collectivités, entreprises, associations, groupes de particuliers et scolaires (à partir de 7 ans).

Il est conseillé de réserver au moins un mois avant la date de visite souhaitée.

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de Trifyl, rubrique contact : **trifyl.fr/contact**

ALIMENTATION

Mangeons mieux, gaspillons moins !

Cette année, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets avait pour thème l'alimentation durable. L'occasion de (re)considérer nos habitudes de consommation pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Sur le territoire de Trifyl, le gaspillage alimentaire représente en moyenne 12,5 kg par an et par habitant. Ce gaspillage concerne aussi bien des restes de repas que des fruits et légumes abîmés ou des denrées périmées ou avariées, dont certaines encore sous-emballages.

RÉDUIRE LE GASPILLAGE À LA MAISON

Il existe de nombreuses manières pour éviter le gaspillage alimentaire chez soi :

- En préparant ses menus à l'avance,
- En dressant une liste de courses adaptée avant de faire ses achats,
- En achetant la juste quantité en regardant bien les dates de péremption,
- En veillant à la bonne conservation des aliments,
- En vidant soigneusement les emballages,
- En cuisinant les bonnes quantités,
- En cuisinant les restes.

RÉDUIRE LE GASPILLAGE HORS FOYER

Il est possible d'agir en dehors de la maison (chez des amis, à la cafétéria d'entreprise ou au restaurant) en adaptant les quantités de nourriture en fonction de son appétit.

À noter : depuis 2021, tous les restaurants ont l'obligation de proposer un « doggy bag » à leurs clients afin qu'ils puissent emporter ce qu'ils n'ont pas consommé.



MANGER MIEUX

Du champ à l'assiette, le gaspillage alimentaire a de nombreux impacts sur notre environnement : pollution de l'air, de l'eau et des sols, consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, déchets...

Du producteur au distributeur, tous les acteurs de la chaîne alimentaire sont concernés. Le consommateur, par ses choix de consommation, peut agir pour limiter ces effets : achat de produits locaux et de saison, choix d'aliments labellisés, en vrac ou peu emballés...

« À consommer jusqu'au »

La DLC (Date Limite de Consommation) indique une limite impérative. Elle s'applique à des denrées micro-biologiquement très périssables, susceptibles, après une courte période, de présenter un danger immédiat pour la santé du consommateur.

« À consommer de préférence »

La DDM (Date de Durabilité Minimale) n'a pas le caractère impératif de la DLC. Une fois la date passée, la denrée peut avoir perdu tout ou partie de ses qualités gustatives ou nutritionnelles, sans pour autant constituer un danger pour le consommateur.

DÉCHETS SPÉCIAUX

L'huile alimentaire aussi se valorise

L'huile alimentaire doit être traitée comme un déchet car elle bouche les canalisations et perturbe le retraitement des eaux usées dans les stations d'épuration.



Une fois utilisée, l'huile doit être apportée en déchèterie. Elle est ensuite traitée à Fritatrans, une filiale de la société Carmausine de Récupération, agréée pour la collecte des huiles minérales (huiles de moteur et de vidange notamment) et huiles alimentaires usagées. Chaque année, cette société tarnaise

traite entre 200 et 300 tonnes d'huiles alimentaires. Celles-ci reçoivent un traitement mécanique à base de décantations et filtrations successives qui donnent comme résultat un produit fini et épuré. Après un suivi technique et de qualité laborantine, ce produit est recyclé en biodiesel dans le Nord de la France.

LE SAVIEZ-VOUS ?

TEXTILES

Tous les textiles ont droit à une seconde vie

Les colonnes textiles acceptent les vêtements, chaussures, linge de maison et petite maroquinerie. Même les textiles usés, troués ou démodés sont admis, pourvu qu'ils soient propres et secs !

Le territoire Trifyl compte plus de 400 conteneurs dédiés aux textiles. Une borne textile est à disposition dans chaque déchèterie Trifyl.

À LA BORNE TEXTILE, 4 CONSIGNES SIMPLES

- Je dépose mes textiles propres et secs*,
- J'attache mes chaussures par paires,
- Je protège mes textiles dans des sacs bien fermés (30 L max),
- Je les dépose à l'intérieur de la borne (et pas à côté).

**S'ils sont humides ou tâchés (de graisse ou de peinture), les textiles ne pourront pas être recyclés.*



QUE DEVIENNENT-ILS APRÈS ?

Les textiles récupérés dans les bornes peuvent :

- être redistribués gratuitement aux plus démunis par l'association partenaire de la collecte ;
- être revendus au profit d'une action sociale particulière ;
- être expédiés à l'étranger ;
- être recyclés pour servir à la fabrication de matériaux isolants, d'équipements automobile...

+ d'info : <https://refashion.fr>



© Photo : Stéphanie Madaule

À LA DÉCHÈTERIE AUSSI SOYONS RESPECTUEUX !

« L'outrage à l'égard d'un agent chargé d'une mission de service public est un délit. » - Article 433-5 du code pénal

Contact

TRIFYL - Service public de gestion des déchets
3316 route de Sieurac 81 300 LABESSIÈRE - CANDEIL
Tél : 05.63.81.23.00 Mail : communication@trifyl.fr
Pour en savoir plus, rendez-vous sur trifyl.fr

